

abandonna ses occupations littéraires depuis 1731 jusqu'en 1735, époque où il se proposa de donner une nouvelle édition des *Oeuvres* de Boileau, considérablement augmentée et purgée de toutes les pièces étrangères dont l'avidité des libraires de Hollande avait farci les précédentes (1). Il travailla donc presque aussitôt, mais je ne sais par quel contre-temps la copie qui était prêté depuis la fin de l'année 1737 ne fut envoyée à l'imprimeur qu'au mois de mars 1740, ni par quelles raisons ce même imprimeur, après en avoir suspendu l'impression pour entreprendre celle d'un commentaire sur Newton, par les PP. Le Seur et Jaquier, ne la reprit jamais.

La fin de la vie de Brossette fut un tissu d'insirmités qui l'empêchèrent de mettre la dernière main à son recueil des lettres de Rousseau (2). Réfugié à Bruxelles, celui-ci lui écrivait le 11 janvier 1787 : « Je ne sais si je dois vous remercier ou me plaindre de l'honneur que vous avez fait à mes lettres de les conserver. Prenez garde que votre amitié ne vous ait point aveuglé sur leur peu de valeur, et qu'un jour elles ne tombent en des mains peu soigneuses de ma réputation, qui pourront en abuser aux dépens de ma mémoire. Je n'ai jamais songé à faire de belles lettres; je les décris au courant de ma plume, comme un vrai paresseux que je suis, cherchant à dépêcher la besogne plutôt qu'à la polir..... (3). » C'est donc à Louis Racine, et non point à Brossette, que l'on doit les *Lettres de (J.-B.) Rousseau sur différents sujets*; Genève, Barillot et fils, 1749, 5 vol. in-12, recueil utile, mais sans ordre de dates, sans tables des matières et sans notes. Il présente un grand nombre de lettres

(1) *Oeuvres de Rousseau*, ibid., p. 345.

(2) Brossette avait réuni ses lettres à celles de Rousseau : « Tout cela fait un recueil de deux volumes in-folio, » écrivait-il en 1756. *Oeuvres de J.-B. Rousseau*, t. v, p. 342.

(3) *Oeuvres de Rousseau*, ibid., p. 346.